



BANQUE CENTRALE DU CONGO
COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE
Kinshasa, République Démocratique du Congo

COMMUNIQUE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale du Congo s'est réuni en session ordinaire ce jeudi 08 janvier 2026, sous la présidence de Monsieur André WAMESO NKUALOLOKI, Gouverneur.

Les échanges ont porté sur l'examen de la mise en œuvre de la politique monétaire en 2025 et perspectives économiques en 2026.

Sur le plan international, le CPM a noté qu'en 2025, l'économie mondiale a fait preuve de résilience, en dépit d'incertitudes entourant les politiques publiques, des tensions géopolitiques et commerciales. L'inflation mondiale a poursuivi sa décélération, reflétant les effets cumulés du resserrement monétaire antérieur et la normalisation des chaînes d'approvisionnement.

A l'échelle nationale, la conjoncture économique est demeurée globalement favorable en 2025. La croissance du PIB réel est restée robuste, passant de 6,7 % en 2024 à 5,6 % en 2025, soutenue par la branche Extractive et la résilience des activités hors-extraction.

Le rythme de formation des prix est demeuré globalement maîtrisé, avec une décélération marquée de l'inflation, particulièrement au cours du second semestre. À fin décembre, le taux d'inflation s'est établi à 2,27 %, contre 11,69 % à la même période de 2024, se situant ainsi nettement en deçà de l'objectif de moyen terme fixé à 7,0 %. Cette évolution s'explique notamment par l'appréciation significative du franc congolais, la baisse des prix des produits pétroliers à la pompe, le recul des prix des produits céréaliers importés ainsi que par l'orientation plus restrictive de la politique monétaire au cours des trois premiers trimestres de l'année.

Sur le marché des changes, il s'est observé une appréciation notable du franc congolais. Au 31 décembre 2025, le taux de change s'est établi à 2.181,39 CDF le dollar américain sur le marché interbancaire et à 2.309,38 CDF sur le marché parallèle, soit des appréciations respectives de 30,44 % et 24,09 % par rapport à fin 2024. Cette situation a été soutenue par l'actualisation du taux de change appliqué sur la réserve obligatoire cristallisée, le renforcement de la communication, l'amélioration globale de la gestion de la liquidité bancaire et la forte demande de la monnaie nationale par les agents économiques. Les réserves internationales ont enregistré une hausse de 1.734,60 millions de USD pour atteindre 7.886,61 millions de USD à fin décembre 2025, correspondant à une couverture de trois mois d'importations de biens et services.

Pour l'année 2026, le Comité de politique monétaire projette une évolution maîtrisée du rythme de formation des prix au cours des douze prochains mois, dans un contexte de stabilisation du taux de change et de maintien d'une croissance économique robuste. L'économie devrait bénéficier des effets de l'évolution favorable des cours des métaux, notamment ceux du cuivre et du cobalt mais aussi continuer à subir les effets des tensions géopolitiques mondiales ainsi que des tarifs douaniers. Au niveau national, il est postulé une atténuation des conflits dans la partie Est du pays en lien avec les engagements pris par les différentes parties.

Au regard de ces évolutions, le Comité de Politique Monétaire a décidé de poursuivre avec l'assouplissement de la politique monétaire amorcé au dernier trimestre 2025. Ainsi, le taux directeur passe de 17,5 % à 15,0 %, soit une réduction de 250 points de base, et celui sur les facilités de prêt marginal passe de 21,5 % à 19,0 %.

Les autres instruments de la politique monétaire, notamment les coefficients de la réserve obligatoire demeurent inchangés, à savoir 10,5 % pour les dépôts à vue et 0,0 % pour les dépôts à terme en monnaie nationale, ainsi que 11,5 % et 10,5 % respectivement pour les dépôts à vue et à terme en devises.

Par ailleurs, le Comité de Politique Monétaire maintient son engagement à assurer un suivi rigoureux de l'évolution de la conjoncture économique, tant interne qu'externe ainsi que de la liquidité au sein de l'économie, et se tient prêt à ajuster ses instruments de la politique monétaire si les conditions l'exigent.

Fait à Kinshasa, le 08 janvier 2026

André WAMESO NKUALOLOKI
Président

